



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche réflexe

Plan communal de
sauvegarde
Risque **INONDATION**

Délibération du Conseil

Date :

4/3

Version 1.A

« Anticiper pour agir juste »



Saint-Mammès

Saint-Mammès est une commune de 3262 habitants située entre Fontainebleau et Montereau-Fault-Yonne. Elle appartient administrativement à l'arrondissement de Fontainebleau, ville sous-préfecture.

A la confluence de la Seine et du Loing, l'aléa le plus souvent rencontré par la commune est l'inondation. Les crues les plus importantes entre 1900 et aujourd'hui ont été celles de 1910 (PHEC), 1955 et 1982. Sa présence en bord d'eau la rend vulnérable également aux pollutions aux hydrocarbures (fuel, huile, gasoil, etc.).

Elle est défendue par les centres d'intervention et de secours (CIS) de Champagne/Seine (priorité 1) et Moret/Loing (priorité 2).

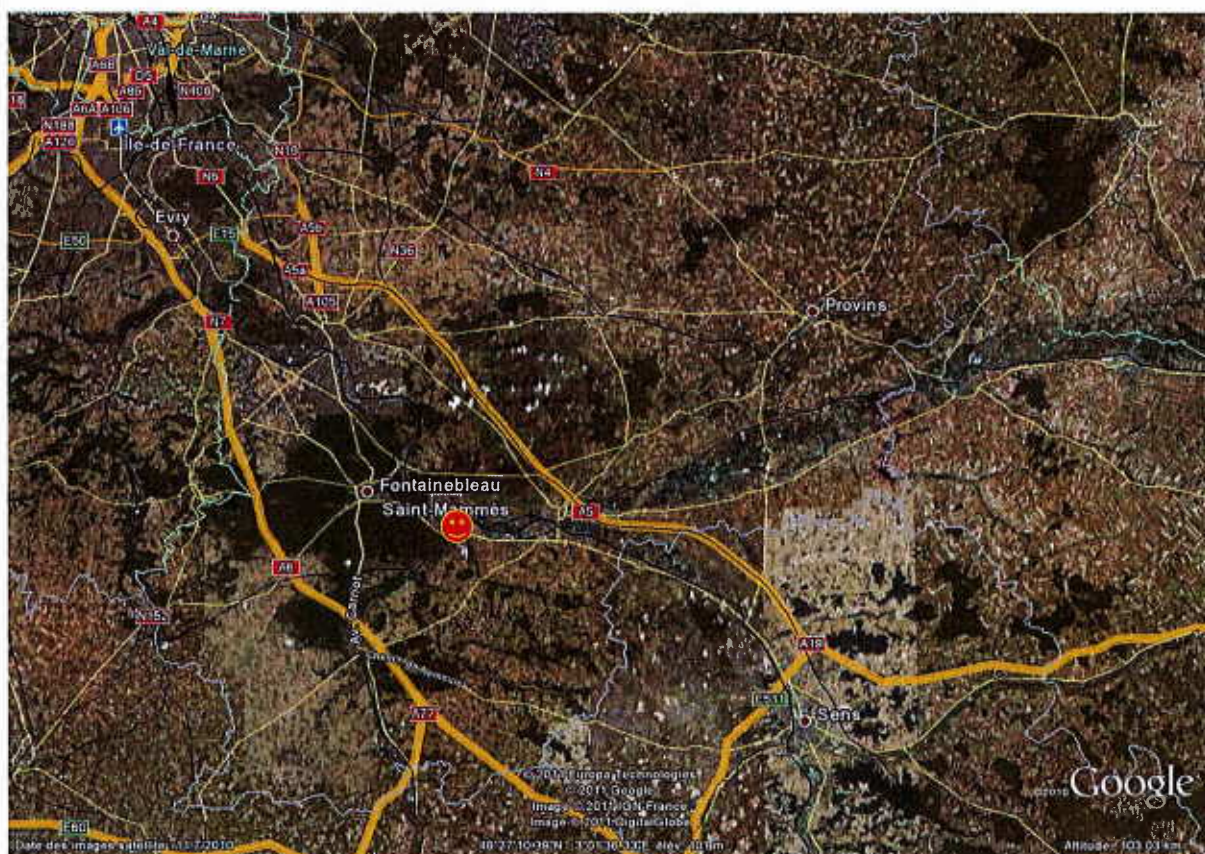


Figure 1 : Position de Saint-Mammès

Le plan de sauvegarde communal traite des événements exceptionnels et de la conduite à tenir en cas de situation extrême.

La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a créé les outils nécessaires au maire dans son rôle de partenaire de la gestion d'un événement. Le plan communal de sauvegarde a vocation à organiser la mobilisation des ressources de proximité et gérer les relations avec les Autorités départementales.

Saint-Mammès

Version : 2

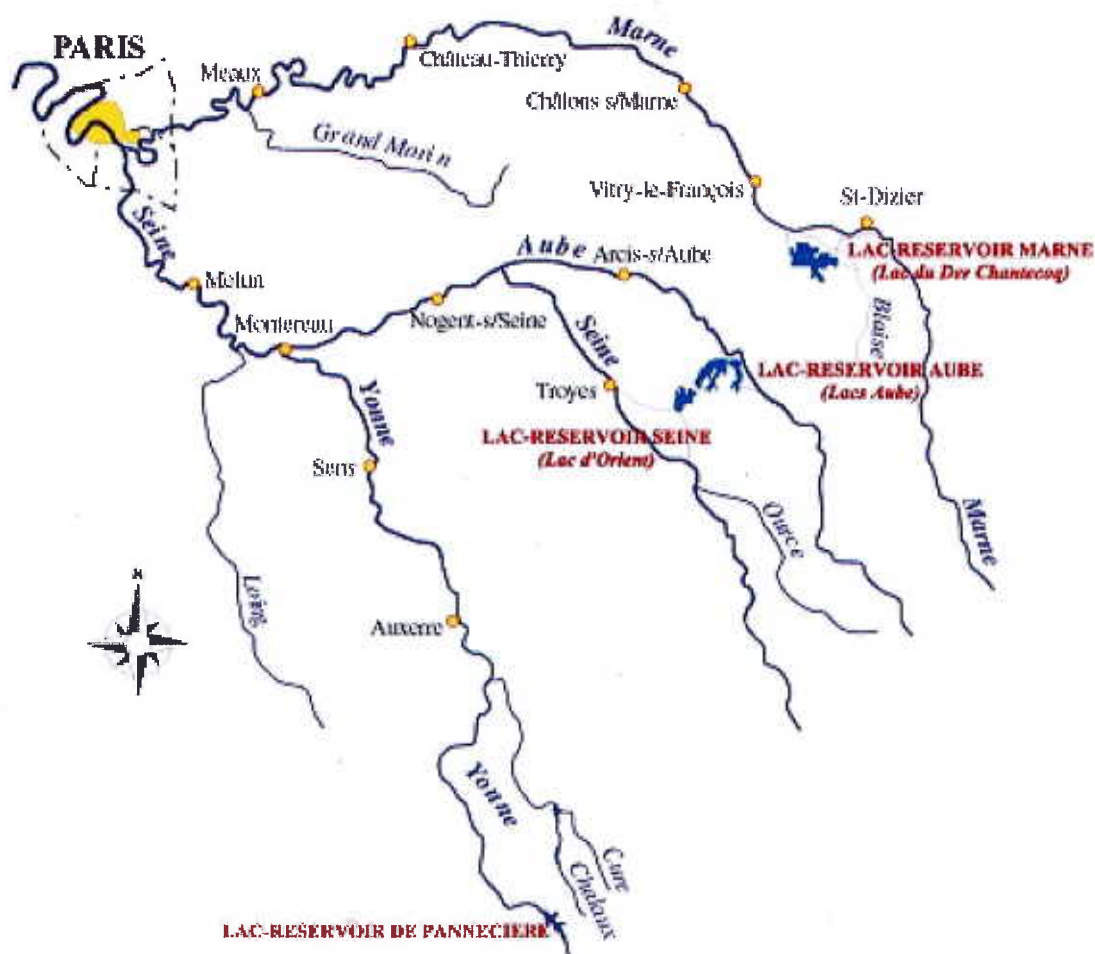
Indice : A

Mise à jour : novembre 2020

Les Grands Lacs de Seine ont comme mission d'écarter temporairement des grandes crues grâce à leur capacité de stockage particulièrement importante.

Positionnés sur la Seine, l'Yonne et l'Aube pour ce qui concerne le Commune, c'est un véritable atout. Pourtant, sachons que de très grandes crues peuvent survenir et que l'ensemble des ouvrages permettront d'abaisser que de 0,40 à 0,50 m la cote maximale. Cela paraît peu, pourtant c'est très important déjà.

Graphes d'exploitation



Réseau hydrologique et bassins versants Saint-Mammès
Positionnement



Mairie de Saint-Mammès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche réflexe

Plan communal de
sauvegarde
Risque **INONDATION**

Délibération du Conseil

Date :

[Signature]

Version 2.b

Localisation de l'évènement – Lieux de repliement



Carte de Saint-Mammès

La carte de la commune ci-dessous permet de localiser les lieux de repliement ainsi que la localisation possible des évènements.

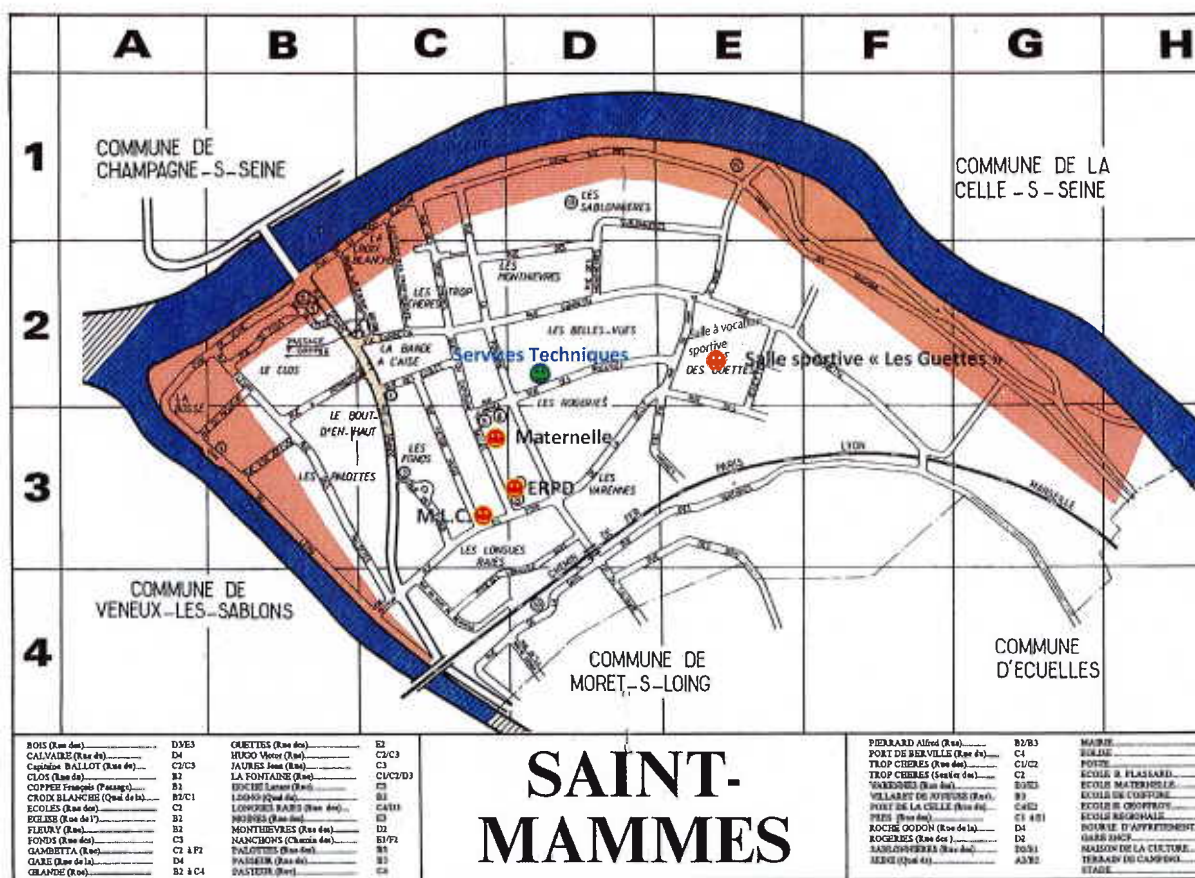


Figure 1 : carte des aléas

La localisation des services techniques est là pour rappeler le lieu de stockage des passerelles à mettre en place par l'armée pour les bateaux stationnés quai de la Croix Blanche. Les cloches de protection des bornes de distribution d'eau et d'électricité pour les marinières ne sont plus utiles aujourd'hui, le système étant en panne et hors tension et hors eau potable.

Calcul de la cote prévisionnelle de crue

Prévisions Mercredi 01 juin 2016 / 17:00

	Cote (m)	Décalage temporel (j)	Coef dec	Cote j-1	cote j	Δ	Tendance		
LOING	Cote Montargis	1,085	0,92	0,80	2,30	1,50	1,38	2,86	
	Cote Chalette/Loing	1,05	0,95	1,82	2,86	1,04	0,99		
	Cote Epsly	0,5	1,00	2,04	2,53	0,49	0,49		
SEINE	Cote Bray/Seine	1	1,00	2,18	2,14	-0,04	-0,04	0,22	
	Cote Montereau	0,17	1,00	1,93	2,19	0,26	0,26		
AUBE	Cote Arcis	1,5	0,67	1,58	2,63	1,05	0,70	0,70	
YONNE	Cote Joigny	1,5	0,67	2,01	2,11	0,10	0,07	0,31	
	Cote Pont/Yonne	1	1,00	1,39	1,63	0,24	0,24		
Cote normale							Cote prévisionnelle à J+1		
Cote St Mammès		4,40		4,41	4,70	0,29	0,41	5,11	
Les cotes calculées ne prennent pas en compte les régulations du fait des contrôles des barrages (ex.: Champagne/Seine) ou de l'activité de retenue ou restitution des Grands Lacs de Seine.								Cote MIN	5,01
								Cote MAX	5,21

Fitting

Mode d'emploi

- étape 1 Ouvrir MOZILLA FIREFOX
- étape 2 Aller sur le site www.vigiecrues.ecologie.gouv.fr
- étape 3 Aller sur le bassin Seine Moyenne
- étape 4 Chercher les cotes pour les différents appareils de mesure
- étape 5 Remplir le tableau dans les cases bleues en respectant scrupuleusement les stations de mesure et les jours et heures (24h entre cote j et (j-1))
- étape 6 Reporter la prévision de la cote Saint-Mammès J+1 avec une erreur de +/- 5 cm dans les différents supports de communication (C. de Communication)



mardi 31 mai 2016

Plan Prévention des Risques d'Inondation

Rues	nombre de Logements	rouge	marron	jaune foncé	jaune clair	vert	bleu foncé	bleu clair
Clos	34					34		
Croix Blanche	56					1	55	
Eglise	10					10		
Fleury	22				8	14		
Grande	38					38		
La Fontaine	14		14		1			
Lazare Hoche	12						12	
Loing	46	46						
Nanchons	27			27				
Palottes	9				9			
Passeur	1	1						
Pasteur	3		3					
Port de la Celle	9		2		7			
Prés	4	1	3					
Sablonnières	21				21			
Seine	63						2	61
Trop Chères	15		6		7		2	
Villaret de Joyeuse	6	6						
Total	390	54	28	27	53	97	71	61

vos principales missions

La vigilance crues sur les cours d'eau surveillés par l'État, mission assurée 365 jours par an, 24h/24h

L'assistance aux collectivités dans le domaine de la prévision et de l'information sur les crues sur l'ensemble de la zone d'action du SPC (mise en place de systèmes d'annonces de crues, de repères de crues)

La capitalisation de la connaissance sur les risques inondations relative aux cours d'eau de la zone d'action du SPC.



Vous pouvez nous aider

Le SPC SMYL améliore en permanence la fiabilité et la pertinence de ses prévisions. Dans cet objectif, il nous est impératif de connaître au mieux les crues passées et les dégâts provoqués.

L'aide des maires et du grand public est essentielle pour recueillir des témoignages sur les crues, qu'il s'agisse de documents écrits, de films, de photographies... Le SPC prend à sa charge la duplication de ces supports qui seront rendus dans les meilleurs délais.

En cas de crue...

Site national de la vigilance crues

www.vigicrues.gouv.fr

Serveur local du
Service de prévision des crues
Seine moyenne-Yonne-Loing

N°Indigo 0 820 031 873

0,15 € TTC / MIN

Direction Régionale et
Interdépartementale de
l'Environnement et de l'Énergie
DRIEE

SPC SMYL
10 rue Crillon
75004 PARIS

juin 2013
DRIEE/SPC SMYL

SERVICE DE PREVISION DES CRUES

Seine moyenne -Yonne - Loing



Prévention des risques
aménagement du territoire
habitat et transports

Présent
pour
l'avenir



Le S.C Seine moyenne-Yonne-Loing

Créé en juillet 2006, le service de prévision des crues pour les bassins de la Seine moyenne, de l'Yonne et du Loing, porté par la DRIEE Île-de-France, a en charge la surveillance, la prévision et l'information sur les crues :

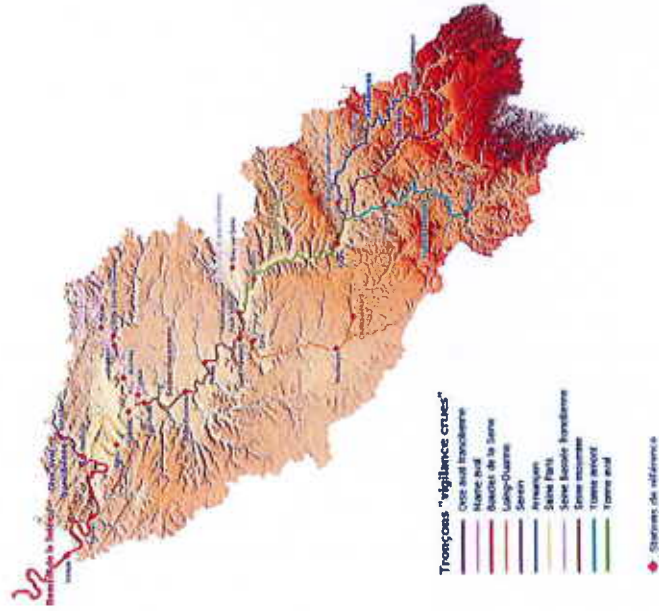
- de la Seine, de son entrée en région Île-de-France jusqu'à Poses ;
de l'Yonne, de Dorney à sa confluence avec la Seine ;
de l'Armançon et du Serein, de leurs entrées dans le département de l'Yonne à leurs confluences avec l'Yonne ;
du Loing, de son entrée dans le département du Loiret à sa confluence avec la Seine ;
de l'Ouanne, de son entrée dans le département du Loiret à sa confluence avec le Loing ;
de la Marne et de l'Oise, dans leurs parties franciliennes.

Le fonctionnement opérationnel

Pour remplir sa mission de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues liée à la production de la carte de vigilance, tous les jours de l'année, les prévisionnistes du SPC SMYL analysent :

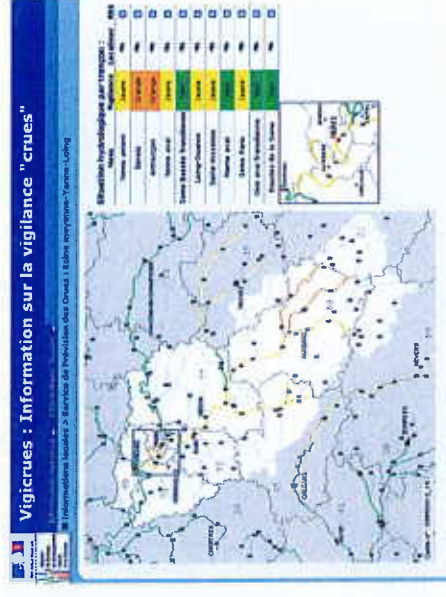
- les observations et prévisions météorologiques fournies par Météo-France, base fondamentale de la prévision ; en effet, les précipitations sont l'élément déclencheur essentiel des crues ;
- les relevés des hauteurs d'eau et/ou débits aux stations hydrométriques : ces données sont essentiellement produites par un réseau de stations télétransmises et collectées à minima une fois par jour. Un réseau d'observateurs, présents sur le terrain, complètent le dispositif de mesure automatique sur les principales stations situées en tête de bassin

Ainsi, en situation présentant un risque hydro-météorologique, les prévisionnistes élaborent des prévisions aux stations représentatives des tronçons surveillés, permettant ainsi de suivre l'évolution de la situation hydrologique.



La Vigilance sur les crues

A l'issu de l'expertise, un **bulletin d'information** est produit par les prévisionnistes, attribuant à chacun des 11 tronçons, une couleur de vigilance en fonction d'une évaluation du risque, pour les prochaines 24 heures :



Carte de vigilance éditée le 5 mai 2013 à 10h

La carte de vigilance (niveau national et local) et les bulletins sont ensuite diffusés simultanément aux acteurs de la sécurité civile par messagerie sécurisée, et aux médias et à la population via le site <http://www.vigalcrues.gouv.fr>.

Ce site permet également d'accéder aux données temps réel sur les stations de mesure existantes sur les cours d'eau.

Rouge	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens
Orange	Risque de crue généralisée de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes
Jaune	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.



Être informé permet d'être prêt le moment venu et cela permet de maîtriser des gestes simples qui peuvent vous aider à traverser une catastrophe naturelle dans les meilleures conditions.

En cas d'urgence, mieux vaut ne pas improviser, c'est pour cela que la Commune s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) élaboré avec des **fiches-réflexe**.

Lisez attentivement cette fiche qui vous donne des conseils pour vous préserver au mieux.

Si vous devez être évacués :

- N'oubliez pas vos papiers, vos ordonnances et vos médicaments et reportez-vous à la page suivante
- Mettez ce document bien en évidence chez vous. Il vous sera peut-être bien utile malheureusement un jour.

N'oubliez pas vos caves !

Document d'information communal sur les risques majeurs

DICRIM

Mairie de Saint-Mammès



Plan communal de
sauvegarde
Risque **INONDATION**

Délibération du Conseil

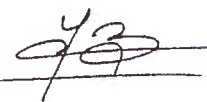
Date : 23

Version 2.b

Niveau de déclenchement : Jaune
(alerte Préfecture)

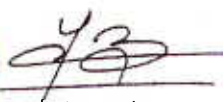
[illegible]

	Calcul de la cote prévisionnelle +24h	
Responsable de communication (Responsable de Communication – CCOM) Entreprise de communication (Chargé de Communication – CCOM)	Rédaction communiqué : Mise à jour appli mobile (notification) Pré-alerte par SMS/SMV Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Si cote 4,80m : Appel du propriétaire du haras Appel du président du yachting Club Rédaction courrier aux riverains : - Rue des Prés - Chemin des Nanchons - Centre équestre - Centre de yachting - Propriétaires de péniche (VNF)	Population
DST (REOP)	Mobilisation des agents en fonction de la cote à 24h	Agents des services techniques
DGS (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Sous-Préfet et au Secrétaire générale de la Sous-Préfecture Copies : • SDIS • Chef du CI Champagne • Chef du Groupement Sud – SDIS • Commandant EF CSP Moret	Conseillers municipaux Sous-Préfet SG Sous-préfecture
DST (REOP)	Recenser le matériel pour préparation d'une salle de repos en mairie	Membres de la Cellule de crise

 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Fiche réflexe	Plan communal de sauvegarde Risque INONDATION Niveau 2	Délibération du Conseil Date :   Version 2.b
Niveau de déclenchement : Orange    		

Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours - DOS)	Déclenchement niveau 2 (orange) : cote Seine 5,85m	Cellule de crise
Maire (Directeur des Opérations spéciales - DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N2 : « Vigilance » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} adjoint (DOP) Conseiller municipal délégué chargé de la Communication (RCOM) Directeur Général (DGS - RAC) Responsable des bâtiments (DST – REOP) Entreprise de communication (CCOM) Membres de l'exécutif
Responsable des bâtiments (Responsable opérationnel – REOP)	Distribution : - Bastiaings - Madriers - Parpaings - Groupe électrogène - Motopompe } - Cuissardes - Lampes torches - Planches } - Sonalerte Si cote 5,5m : Evacuation des personnes des rues des Prés et des Nanchons Si cote 5,85m :  Fermeture Quai du Loing	Riverains concernés Services techniques Services techniques Police municipale
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales - RAC)	Sollicitation des services de l'Etat : - Lits de camp - Couvertures - Micro-ondes - Conserves - Couverts et vaisselles	Préfecture Services techniques
Responsable des bâtiments (REOP) (3,4 : hors période scolaire)	Préparation des centres d'hébergement d'urgence : 1. Salle à vocation sportive 2. Maison des Loisirs et de la Culture 3. Ecole Régionale du 1^{er} Degré 4. Salle de motricité de la maternelle	Population

Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (DOS) Directeur Général (RAC)	Vérification du niveau du fleuve et rivière : www.vigicrues.gouv.fr Vérification du fonctionnement des lacs de retenue amont : www.grandslacsdesemaine.fr Calcul de la cote prévisionnelle +24h Etablissement des cartes prévisionnelles d'impact du territoire communal	Conseiller municipal délégué chargé de la Communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM) Une personne désignée
Maire (Directeur des Opérations Spéciales – DOS)	Désigne 2 équipes et 2 personnes (PDS1 et PDS2) pour solliciter : • Réserve communale (RCSC) • Bénévoles (PDS1) • Associations caritatives (PDS2) • Associations communales (PDS2)	Associations Population
Maire (Directeur des Opérations Spéciales – DOS)	PDS établit les listes de bénévoles avec contacts téléphoniques certains. PDS organise des équipes de bénévoles (EBE) pour : • Prévenir les riverains (distribution courrier) • Prévenir les riverains (porte à porte) • Accompagner les pompiers pour les évacuations • Recenser les personnes fragiles ou à risque (s)	Associations Population
Conseiller municipal délégué chargé de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)	Rédaction communiqué Envoi alerte par SMS/SMV aux personnes inscrites Mise à jour de l'appli mobile (notification) Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie Si cote 5,85m : Rédaction courrier aux riverains : – Quai du Loing – Quai de la Croix Blanche Quai de Seine	Population
Equipes de Bénévoles (EBE)	Sur ordre du Maire : • Sont affectés à un secteur • Partent sur le terrain pour prévenir la population dans le secteur indiqué	Population
Adjoint chargé de la communication (RCOM)	Information des Conseillers municipaux <u>par courriel</u> avec copie au Secrétaire Général de la Sous-Préfecture	Conseillers municipaux DGS DST Sous-Préfet SG Sous-Préfecture SDIS CI de Champagne-sur-Seine Commissariat de Police

 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Fiche réflexe	Plan communal de sauvegarde Risque INONDATION Niveau 3	Délibération du Conseil Date :   Version 2.b
Niveau de déclenchement : Rouge 		

Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Déclenchement niveau 3 (rouge) : cote Seine 6,20m	Cellule de crise
Maire (DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N3 : « Opération » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} adjoint (DOP) Conseiller municipal délégué chargé de la Communication (RCOM) Directrice Générale (DGS – RAC) Responsable des bâtiments (DST – REOP) Entreprise de communication (CCOM)
1^{er} Adjoint (Directeur des Opérations - DOP) Responsable des bâtiments (Responsable Opérationnel - REOP)	Aide à la mise en place : - Bastaings - Madriers - Parpaings - Planches Mise en place du groupe électrogène où cela est nécessaire Mise en place motopompe chez les riverains les plus touchés dans l'ordre de priorité défini par la cellule de crise Sonalerte (information) Si cote 6,20m : Fermeture - Quai de Seine - Quai de la Croix Blanche	Riverains concernés Services techniques Police municipale
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales – RAC)	Mise en place des passerelles Quai de la Croix Blanche Actions communales : - Activation des centres d'hébergement d'urgence Action sous contrôle de la mairie : - Mise à l'eau des bateaux de joutes. - Sollicitation des barreurs	ST Directeur Général Maire / Adjointes / Conseillers
Maire (DOS) Directeur Général (RAC)	Vérification du niveau des fleuve et rivière : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr Vérification du fonctionnement des lacs de retenue amont : www.grandslacsdeseine.fr Calcul de la cote prévisionnelle +24h	Adjoint chargé de la Communication (RCOM) Chargé de communication (CCOM)

Responsable	Action	Personnes concernées
Conseiller municipal délégué chargé de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)	Rédaction et communiqué Envoi alerte par SMS/SMV Mise à jour appli mobile (notification) Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie Si cote 6,20m : Rédaction courrier aux riverains : - Quai du Loing - Quai de la Croix Blanche - Quai de Seine	Population
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS Caserne des pompiers de Champagne/Seine Commissariat de police de
Maire (DOS)	Coordonne l'ensemble des actions à mettre en œuvre sur le territoire communal Demande à la DGS-RAC de préparer les opérations liées à la décrue : . Organisation du ramassage des encombrants, produits « toxiques » et OM . Vérification de la distribution d'eau, d'électricité, de gaz . Recensement des personnes sinistrées (établissement de listes croisées) Pour cela, elle désigne les personnes qui l'aideront dans cette tâche. Les personnes désignées ne pourront pas être appelées à d'autres tâches. Maintient les dispositifs de : . Aide à la population . Maintien de l'ordre (surveillance) . Prévention des pollutions . Evacuation des personnes sensibles ou fragiles	Réserve Communale de Sécurité Civile + Toutes



Niveau de déclenchement : Vert (Décrue – cote Seine < 4,50m)



Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Retour au mode N1 de la cellule de crise et activation : « Veille » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} Adjoint (DOP) Conseiller municipal délégué chargé de la Communication (RCOM) Directeur Général (RAC) Responsable des bâtiments (REOP) Entreprise de communication (CCOM)
1^{er} Adjoint (Directeur Opérationnel – DOP) Responsable des bâtiments (Responsable Opérationnel – REOP)	Repliement : - Bastaings - Madriers - Parpaings - Cuissardes - Lampes torches - Planches - Sonalerte - Bateaux de joutes Ouverture : - Quai de Seine - Quai de la Croix Blanche - Quai du Loing - Rue des Prés - Chemin des Nanchons Nettoyage : • Quais • Aide à la population	Services techniques Police municipale Club de joutes Services Techniques Services techniques
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales – RAC)	Vérification du niveau des fleuve et rivière : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr Vérification du fonctionnement des lacs de retenue amont : www.grandslacsdeseine.fr Calcul de la cote prévisionnelle +24h	Conseiller municipal délégué chargé de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)
Conseiller municipal délégué chargé de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)	Rédaction et communiqué Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie Information des riverains	Population
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS CIS de Champagne/Seine Commissariat

Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Coordonne toutes les actions liées à la décrue. Le plus important commence avec la baisse des eaux qui laisse apparaître les dégâts subis sur les espaces privés et publics. Les actions de recensement des dégâts, des pollutions, des zones touchées ou impactées commencent. Ne pas oublier : . Les effets consécutifs à la cure (ex : coupure d'électricités, de gaz ou de téléphone dans des quartiers alimentés par des postes inondés). . Le recensement des équipement polluants qui ne sont pas forcément connus ou déclarés (cuve à fuel, de gaz, etc...) Une action particulière doit être mise en œuvre pour redémarrer le commerce de proximité aussi rapidement que possible. Utiliser cet évènement climatique pour contribuer la sensibilisation de la population au risque « inondation » sur la commune. Redistribuer le DICRIM « Inondation »	
Directeur Général (Responsable des Actions Communales – RAC)	Gestion des déchets. Organisation de la collecte et de l'évacuation des déchets liés aux inondations : . Gestion des encombrants . Gestion des « toxiques » . Gestion des déchets alimentaires . Gestion du tri sélectif des déchets	SMICTOM SMITOM-LOMBRIC Délégué du SMICTOM